



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Enrayer la spirale des conduites addictives sur le département de la Meuse

Question écrite n° 44352

Texte de la question

Mme Émilie Cariou alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la hausse exponentielle des conduites addictives sur le département de la Meuse. Les difficultés économiques et sociales éprouvées dans le département de la Meuse font le lit des comportements à risque. Le nombre d'hospitalisations en psychiatrie liées aux consommations de substances psychoactives est deux fois plus élevé en Meuse, comparé à la moyenne française. Cette anomalie s'explique par les hospitalisations liées à l'usage d'alcool et d'opiacés. Selon l'Observatoire régional de santé (ORS), l'usage de ces substances est marqué par de fortes inégalités sociales, chez les groupes les plus défavorisés en matière de revenus, d'éducation ou d'intégration sociale. Selon l'observatoire, la proximité de la Meuse avec les Pays-Bas, où ont cours de grands trafics de produits stupéfiants, notamment d'héroïne, y favoriserait la présence du produit. Sur la période de 2014-2018, le produit stupéfiant le plus saisi par la gendarmerie et la police meusienne est le cannabis (62,1 % des saisies en grammes), mais la part d'héroïne est nettement supérieure à ce qu'on retrouve en France (la part de saisies d'héroïne est de 35,9 % en Meuse, pour moins de 5 % en France). L'héroïne est presque sept fois plus présente sur ce département par rapport à la moyenne française. En 2019, l'ORS a publié un Diagnostic partagé sur les comportements addictifs et leur prévention en Meuse, qui a servi de base à l'élaboration, par le Préfet en place, d'un plan départemental de prévention et de lutte contre les addictions en Meuse. Ambitieux, il englobait toutes les actions à mettre en œuvre, de la prévention au développement de l'offre de soin, en passant par la répression. Au bout de deux ans et demi, il peine toutefois à être mis concrètement en application. D'une part, les confinements ont retardé les actions de mise en réseau des professionnels. D'autre part, la personne en charge d'activer les différents acteurs et leviers nécessaires ne dispose d'aucune autorité hiérarchique pour le faire. Toujours isolés, les acteurs médicaux et médico-sociaux ne cessent de se débattre pour faire face à un nombre croissant de jeunes qui tombent dans l'addiction. À date, les professionnels de terrain estiment que l'offre de soin pourrait être complétée sur le département et appellent au développement de salles de consommation à moindre risque, mais également à l'installation d'un centre thérapeutique résidentiel. Compte tenu de ces éléments, elle lui demande si l'État compte renforcer l'offre de soin et d'accompagnement sur le département de la Meuse, mais également mettre en place un plan d'urgence axé sur la prévention, décliné au niveau départemental et national, couplé à une large campagne de communication.

Données clés

Auteur : [Mme Émilie Cariou](#)

Circonscription : Meuse (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44352

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 février 2022](#), page 1125

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)